

**Compte-rendu du comité de pilotage du 2 juillet 2009  
A la mairie de saint Martin-le Nœud**

**Elaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000  
« Cavité du Larris Millet à Saint-Martin-le-Nœud »**

**Personnes présentes :**

- J.M Foucher (maire de Saint Martin-le-Nœud)
- E.Das Graças (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- G.Testud (Conservatoire de Sites naturels de Picardie)
- J.M. Verzelen (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture)
- M.Badsi (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture)
- S.Milano (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie)
- V.Smagacz (Chambre d'agriculture de l'Oise)
- G.Degroote (Communauté d'agglomération du Beauvaisis)
- R.Christian (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération Beauvaisienne)

**Rappel de l'ordre du jour :**

- présentation du site,
- présentation du contenu du document d'objectifs,
- réflexions sur les opérations de préservation des cavités, traitement paysager et végétal des abords, actions de sensibilisation.

M. Verzelen ouvre la séance en rappelant que l'Etat a conservé la présidence de ce comité de pilotage car aucune collectivité territoriale ne s'est portée candidate à la présidence et au portage du DOCOB.

Dans le cadre d'un partenariat entre la DREAL et le CSNP, la réalisation du document d'objectifs a été confiée au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Il est rappelé qu'à ce titre, le CSNP ayant établi le plan de gestion a une bonne connaissance du milieu.

M.E.Das Graças précise que le document d'objectifs prendra en compte les réflexions en cours menées dans le cadre de la réalisation du plan d'actions en faveur des chauves-souris de Picardie réalisé cette année par Picardie Nature, qu'il intégrera une analyse territoriale allant au-delà du périmètre du site Natura 2000 et qu'il conviendra au comité de pilotage de déterminer dans quelle mesure l'implication des collectivités et des populations locales devra être recherchée.

M.G.Testud présente le diaporama.

Melle.S.Milano souhaiterait que le document soit complété de cartes, périmètre du site Natura 2000, périmètres ZNIEFF's, extraits des éventuels documents d'urbanisme, etc., et des fiches espèces.

M.G.Testud rappelle l'importance du réseau de sites concernant la préservation des populations de chauves-souris hibernant dans la cavité de Saint-Martin-le-Nœud. Par exemple, en cas de dérangement les chauves-souris rejoignent très certainement la cavité d'Allonne.

Le Tunnel d'Auneuil est surtout intéressant pour les petites espèces du genre Myotis.

Ainsi, le comité de pilotage valide la proposition d'intégrer dans l'analyse les cavités d'Allonne et le tunnel d'Auneuil. Le Conservatoire devra prendre contact avec le propriétaire du tunnel d'Auneuil afin d'entreprendre une possibilité d'achat ou de bail. Il est également suggéré d'examiner la liaison avec la forêt de Bray.

La pertinence d'une extension du site Natura 2000 sera étudiée à la lumière de ces compléments lors du prochain groupe de travail et présenté en COPIL, le cas échéant.

Melle.S.Milano précise qu'en cas de demande d'extension il faudra :

- la validation du projet par le comité de pilotage,
- la consultation des communes et des EPCI,
- la transmission du projet par la Préfecture au Ministère, puis à l'Union Européenne.

M.E.Das Graças relève la disparition de deux espèces de Chauves-souris d'intérêt communautaire ces dernières décennies, le Petit et le Grand Rhinolophe. Ces disparitions sont probablement associées aux changements de paysages et de pratiques agricoles dans le Beauvaisis depuis les années Cinquante.

Le Vespertilion à Oreille échanquée est plus forestier.

Mme.V. Smagacz signale que les mesures agro-environnementales, Gestion de Territoire (GT) et Plan Végétal Environnement (PVE) financés par l'Etat, l'Union Européenne et le Conseil Régional de Picardie peuvent permettre de préserver les éléments du paysage favorables aux chauves-souris. Ainsi, à Moulin-Sous-Touvent, un contrat a été établi après réalisation d'une analyse territoriale identifiant notamment les haies à restaurer ou à conserver pour les chauves-souris.

Le comité de pilotage demande au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie d'intégrer l'analyse des haies reliant les sites de Saint-Martin le Nœud et d'Allonne et de déterminer si la mise en place de mesures agri-environnementales (MAE) est possible.

Le comité de pilotage valide le principe de suivi annuel des sites et des populations de chauves-souris et reconnaît que ce suivi est encore plus indispensable pour la surveillance des lieux qu'à des fins scientifiques.

M.Foucher rappelle que la commune participe régulièrement au nettoyage des lieux (abandon de carcasse de véhicules incendiés...).

Melle.S.Milano demande pour le prochain comité de pilotage la rédaction d'une charte de bonnes pratiques.

M.E.Das Graças considère qu'il est important de pouvoir associer les personnes suivantes :

- Mr José Mulot (Comité départementale de Spéléologie)
- Mr Alain Lemaire ( Spéléo Club de Beauvais)
- les agriculteurs locaux

- Mr Gérard Vieubled (association RAIPONCE) qui a permis la préservation du site depuis plusieurs années.

Le Comité de pilotage décide que ces acteurs seront invités au prochain comité de pilotage, et qu'ils recevront au préalable un exemplaire de projet de document d'objectifs et de charte de bonnes pratiques.

M Foucher demande si la collectivité, en l'occurrence, la communauté d'agglomération du Beauvaisis, ne pourrait pas être intéressée par la présidence du comité de suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs, dans la mesure où la communauté investit plus intensément les thèmes environnementaux de la biodiversité et de la mise en valeur des sites naturels.

M. Degroote prendra donc contact avec la Communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) afin d'étudier la possibilité que cette dernière présente sa candidature à la mise en œuvre du DOCOB.

Dans ce cas, Mr Foucher pourrait présenter sa candidature à la présidence du COPIL.

M.E.Das Graças considère également que les contacts avec les différentes communes du territoire (Beauvais, Troissereux, Allonne,...) et la communauté d'agglomération du Beauvaisis doivent permettre une meilleure implication des collectivités territoriales dans la gestion de ces sites.

M.G.Testud précise que le site est ouvert au public très ponctuellement, en dehors des périodes d'hibernation des animaux : durant les journées Oise Vertes et Bleues. Ces journées sont organisées par le Comité départemental du Tourisme et le Conseil Général de l'Oise, à la demande de spéléologues, et plus récemment par l'Institut Lasalle de Beauvais ou bien encore l'INERIS, qui souhaite équiper le site d'instruments de mesure afin d'étudier les effets de la battance de la nappe phréatique sur les caractéristiques géotechniques de la cavité.

M Degroote souhaiterait voir développer les animations auprès des enfants des écoles du territoire.

Mme.Badsy relève l'importance de réaliser des articles d'information auprès de la population locale dans les bulletins municipaux et/ou les livrets d'accueil.

M. Foucher fournit au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie un ancien article sur la géologie du site. Ce document sera joint aux annexes du document d'objectifs.

A titre d'information, le diaporama présenté sera diffusé avec ce compte-rendu aux membres du COPIL.

Le prochain COPIL devrait avoir lieu dans le courant du mois d'octobre<sup>1</sup>.

Mr Verzelen clôt cette réunion en remerciant les participants

---

<sup>1</sup> En fonction de l'avancement des travaux, le COPIL prévu en date du 06/10/2009 est remplacé par un groupe de travail